

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL N° 37 du 24 février 2012

Le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Jean-Louis VIGNON, maire, pour le vote du compte de gestion et des comptes administratifs en présence de Thierry ROCH, trésorier.

Nathalie ABIVEN et Yvan BRISHOUAL, excusés, ont donné respectivement pouvoir à messieurs VIGNON et DANTEC

I COMPTE ADMINISTRATIF COMMUNAL

En préambule, le maire rappelle que les dépenses 2011 ont été maîtrisées (gain énergétique, non participation à certaines structures intercommunales...) Les recettes progressent de 4% par rapport à 2010, notamment par la hausse mécanique des valeurs locatives et d'une hausse modérée des dotations de l'État.

Julien POUPON, adjoint aux finances, présente au conseil les comptes administratifs.

Section Fonctionnement

Dépenses de 703 670,16 €

Comprenant les dépenses suivantes (en % du total)

011 Charges Générales	188 034,91 €	soit	26,7 %
012 Personnel	311 667,08 €	soit	44,2 %
065 Gestion courante	138 704,68 €	soit	19,7 %
066 Intérêts de la dette	50 351,26 €	soit	7,2 %
Autres dépenses	14 912,23 €	soit	2,1 %

Recettes de 914 335,7 €

Comprenant les recettes suivantes

70 Produits de services	70 040,96 €	soit	7,6 %
73 Impôts	425 775,00 €	soit	46,6 %
74 Dotations de l'État	333 222,64 €	soit	36,4 %
Autre Fiscalité	66 219,15 €	soit	7,3 %
Autres recettes	19 077,95 €	soit	2,1 %

La section Fonctionnement dégage 210 665,54 € qui sont nécessaires au remboursement de la dette de 191 081,14 €, donnant ainsi un autofinancement net de **19 584,40 €**. Les dépenses de fonctionnement ont progressé de 0,33% par rapport à 2010. Les recettes progressent de 3,18%.

Section Investissement

Programme Bâtiments et Terrains : Le poste est déficitaire de 39 866,82 €. Les dépenses (42 866,82,30 €) sont principalement dues à l'électrification de Trévarn et à la rénovation du terrain de tennis. Les subventions s'élèvent à 3 000 € qui représentent un don de l'association « Les amis de Trévarn et du Patrimoine ». L'association est vivement remerciée.

Programme École : Les dépenses s'élèvent à 12 377,73 €, notamment pour la rénovation des sols (environ 3 000 €), le mobilier, l'abri vélo et l'informatique (environ 3 000 €).

Programme Voirie : Le poste après recettes de subvention est déficitaire de 92 051,20 €. La voirie, rue de Traverse représente 40 157,59 €, l'aménagement piéton de la VC 3 a coûté, en 2011, 47 294,01 €. Le paiement définitif se fera sur 2012. Les subventions sont de 35 743,70 €, principalement des subventions octroyées pour les travaux de la résidence rurale terminés l'année 2011.

Une fois les recettes affectées (excédent de fonctionnement 2010, FCTVA, TLE...) à hauteur de 300 278,23 € aux 518 911,50 € de dépenses 2011 et de déficit d'investissement 2010, **la section investissement est déficitaire de 218 633,27 €**.

L'excédent de fonctionnement de 210 665,54 € fait que **l'exercice 2011 est déficitaire de 7 967,73 €**.

II C.A. des BUDGETS ANNEXES 2011

Budget Eau : *en fonctionnement* : Les dépenses (personnel, entretien) sont de 120 823,47 € pour 129 706,19 € de recettes (vente d'eau). La section est bénéficiaire de 8 882,72 €.

En investissement : 10 138,37 € sont dégagés après imputation des dépenses et recettes diverses.

Le résultat sur l'exercice 2011 est excédentaire de 52 041,14 € après imputation des excédents antérieurs.

Budget Assainissement : *en fonctionnement* : la section dégage un excédent de 20 991,85 €.

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL - suite -

En investissement : la section est déficitaire de 12 101,08 € après imputation des recettes et déficits antérieurs et dette à rembourser.

Le résultat sur l'exercice 2011, est bénéficiaire de 8 890,77 €.

Le conseil approuve à l'unanimité des votants le compte de gestion du trésorier général et les différents comptes administratifs présentés. Il affecte aussi chaque résultat d'exercice 2011 aux budgets primitifs 2012.

Le trésorier Thierry ROCH présente ensuite une prospective sur 5 ans des évolutions budgétaires. Même si la commune est endettée (notamment par les prêts pour l'école neuve en 2003), son désendettement est relativement rapide, avec un remboursement de capital de dette élevé par rapport aux intérêts à rembourser.

II Prise de la compétence assainissement par la Communauté de communes de Landerneau – Daoulas (CCPLD)

Le conseil communautaire a voté mi-décembre la prise de compétence de l'assainissement. Le conseil de Saint-Urbain doit se prononcer sur ce transfert de compétence à la CCPLD, comme chacune des 22 communes. Cette

compétence sera prise si 50% des conseils municipaux représentant les 2/3 de la population communautaire ou les 2/3 des conseils municipaux représentant 50% de la population votent pour.

Le conseil de Saint-Urbain vote pour à 11 voix, contre 1 voix (René RAUD) et 2 abstentions (Yvan BRISHOUAL et Julien POUPON).

III Travaux divers

La VC3 devrait être finie fin mars 2012.

La commission travaux s'est réunie et réfléchit à la manière de réaménager les tribunes du terrain de foot et de prendre en compte toutes les demandes liées à l'activité sportive. Le maire rappelle que la priorité concerne les tribunes qui sont vieillissantes

Le CMJ est relancé via le foyer des jeunes. Des élections auront lieu le 25 mars (voir page 6).

Lotissement Kersimon : le projet est quasi bouclé.

Station d'épuration n°2 : Le maire explique que les services de l'État, principaux financeurs sont pour l'extension de l'ancienne station rue de la fontaine. Ils ne financeront des travaux qu'à hauteur du montant de cette transformation sur site déjà existant. Pour cela, le maire négocie l'achat du champ jouxtant la station actuelle.

Les comptes-rendus sont consultables dans leur intégralité en mairie ou sur le site Internet de la commune

INFORMATIONS MUNICIPALES - Spécial Élections

Carte électorale

Une refonte des listes électorales a lieu en début de cette année 2012. En conséquence, la carte d'électeur actuelle ne sera plus valable pour les prochaines élections.

Une nouvelle carte d'électeur sera envoyée par courrier au domicile de chaque personne inscrite sur les listes électorales au plus tard 3 jours avant la date du prochain scrutin.

Si une carte n'a pas été distribuée avant le scrutin, elle est conservée au bureau de vote. Vous pouvez alors la récupérer en présentant une pièce d'identité.

PERMANENCE

Mme **Françoise PERON**
Conseillère générale du canton
de Daoulas
Déléguée à la jeunesse
Samedi 24 mars de 10h à 11h30
en mairie de Saint-Urbain.

Vote par procuration

Le vote par procuration permet de se faire représenter, le jour d'une élection, par un électeur de son choix (inscrit dans la même commune et n'ayant pas reçu plus d'une procuration sauf si celle-ci a été établie à l'étranger).

Le citoyen souhaitant établir une procuration doit se présenter en personne au tribunal d'instance, au commissariat ou à la gendarmerie du lieu de résidence ou du lieu de travail. Pour Saint-Urbain la procuration peut être faite à la gendarmerie de Daoulas. Prévoir un délai minimum de 48h avant le scrutin ou plus suivant les délais d'acheminement postal.

Pour pouvoir voter

Au moment de voter, vous présentez une pièce d'identité et votre carte électorale. Dans les communes de moins de 3.500 habitants, la présentation de la carte électorale est suffisante pour pouvoir voter.

Prochaines élections

22 avril et 6 mai 2012

Élection présidentielle

Durée du mandat : 5 ans
(dernière élection : 22 avril et 6 mai 2007)

10 et 17 juin 2012

Élections législatives

Durée du mandat : 5 ans
(dernières élections : 10 et 17 juin 2007)

2014

Élections municipales

Durée du mandat : 6 ans
(dernières élections : 9 et 16 mars 2008)

Élections européennes

Durée du mandat : 5 ans
(dernière élection : 7 juin 2009)

*Le prochain bulletin paraîtra en avril, veuillez déposer vos annonces en mairie (possibilité de déposer dans la boîte aux lettres ou de transmettre par mail) pour le 31 mars dernier délai.
Merci.*

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

ÉTAT CIVIL

Décès

Le 30 janvier est décédée à Brest, **Janine LÉAUSTIC épouse TROADEC**, domiciliée 3 allée de Pen ar Valy.

Le 10 février est décédé à Landerneau, **François CORRE**, domicilié à Trévarn.

VOIRIE

Pour faciliter la circulation sur la route de Créac'h Balbé, des marquages au sol ont été effectués récemment.

Ces marquages devraient améliorer la sécurité autour de l'école et faciliter le guidage de la circulation aux abords des nouveaux quartiers.



DOYENNE

Le 24 février, le maire Jean-Louis Vignon et Nathalie Abiven (conseillère déléguée) ont rendu visite à la doyenne de notre commune. Marie FLOCH, toujours alerte à bientôt 99 ans, est née en mai 1913. Elle vit toujours chez elle à Runaher où elle bénéficie du portage à domicile du Sivuric et des services d'une aide ménagère.



De gauche à droite : N. Abiven, J.L. Vignon, Marie Floch et son fils.

PETITES ANNONCES

Cherche jeune fille sérieuse pour garde de 2 filles de 5 et 8 ans de 8h à 11h à notre domicile quelques jours pendant les grandes vacances - tarif : 5 € de l'heure, soit 15 € par garde.

Contact : Mme Cumunel 02 98 25 07 62 en soirée ou 06 22 90 07 15 en journée.

A vendre chiot loulou blanc - 2 mois - vacciné et pucé - 400 €

Contact M. Goulm au 06 47 98 55 26.

Communiqués de la Mairie

Recherche de familles d'accueil



La Protection judiciaire de la jeunesse dépend du ministère de la justice. Elle organise et assure le suivi éducatif des mineurs (13 - 18 ans) qui font l'objet d'une décision pénale.

Certain(es) de ces adolescents(es) ont besoin d'être accueillis(es) temporairement dans un lieu autre que leur famille ou qu'une structure d'hébergement collectif.

Si vous souhaitez aider ces jeunes et les soutenir dans leur développement, mais aussi dans la construction d'un projet de vie, vous pouvez devenir famille d'accueil en recevant un adolescent à plein temps ou non.

Vous serez accompagnés tout au long de cette prise en charge par une équipe éducative disponible 24 h sur 24.

Les familles d'accueil n'ont pas le statut d'assistant familial, mais sont considérées comme bénévoles indemnisées pendant la durée de l'accueil. Elles reçoivent à ce titre une indemnité journalière forfaitaire. C'est le service placeur qui assume la responsabilité du placement.

*Pour plus de renseignements, vous pouvez prendre contact avec l'unité Éducative d'hébergement diversifié renforcée
4 Chemin de Kergréis - 29000 QUIMPER -
Tél : 02 98 51 74 88.*

PHARMACIES DE GARDE

Il faut appeler le 3237 pour connaître les pharmacies de garde.



**En cas d'urgence médecin,
composez le 15**

LES LUNDIS DE LA SANTE

Conférence de 18h30 à 20h

Amphis 500 et 600

Fac de droit d'économie et de gestion

Lundi 26 mars

**Les méningites : reconnaître,
traiter et vacciner**

Renseignements : 02 98 00 84 80

Sites web :

<http://www.univ-brest.fr/medecine>

<http://www.forumsantebrest.net>

VIE ASSOCIATIVE - CHEZ NOUS



REPAS CREPES

L'association **Solidarité Enfants du Monde** organise un
Repas crêpes
samedi 3 mars 2012 à partir de 19H
salle Ty Kreis-Ker

Possibilité de crêpes à emporter
et café-crêpes toute l'après-midi.

Contacts : 02 98 25 00 27 - 02 98 25 98 77



FLEUR DU MÉKONG

L'association a fait son assemblée générale début février et le bilan de ses activités de l'année 2011. **Katia Kerzaon**, la présidente a notamment évoqué le financement d'un puits et le parrainage des enfants au cours de leur scolarité jusqu'au bac.

L'association verse aussi une bourse d'entrée en études supérieures de 40 €.

Plus d'une centaine de parrains font partie de l'association, sur tout le territoire français.

Pour vous renseigner :
Katia Kerzaon
02 98 25 03 85 ou sur
le site Internet
« Nos Associations »
rubrique « Fleur
du Mékong ».



Katia Kerzaon assise au centre entourée des membres du bureau et de M. Poupon (1^{er} adjoint au maire) lors de l'assemblée générale le 11 février dernier.

Collecte de Livres

Suite au succès de sa 1^{ère} Foire aux Livres, **Fleur du Mékong** propose à nouveau une vente de livres à prix modéré pour financer différents projets en faveur de l'enfance en difficulté dans le sud du Vietnam. L'association a besoin de tous et fait appel à votre générosité pour la collecte organisée pour étoffer son stock de livres. Nous manquons notamment de BD et de livres pour enfants afin de proposer un choix plus important de livres.

Vos dons peuvent être déposés dès à présent à la mairie ou en prenant contact avec Katia KERZAON.

L'association vous remercie pour votre soutien et souhaite vous voir nombreux à la

FOIRE AUX LIVRES
le samedi 31 mars 2012
de 10h à 17h à la salle Ty Kreis-Ker.



Erratum

Une erreur s'est glissée dans le dernier LannUrvan. Dans la rubrique "Associations", le numéro de téléphone de **Naturvan** n'est pas bon.

Il fallait lire : **06 64 80 59 73** ou gwenael.costiou@neuf.fr

Carnaval

L'élection de **Miss et Mister Saint Urbain** aura lieu le **vendredi 23 mars** à 20h30 à la salle Ty Kreis-Ker.

Elle sera précédée de la **présentation du char sur le parking de la salle** (les horaires seront précisés ultérieurement) et suivie d'une soirée dansante gratuite, agrémentée d'une buvette.

Les candidates et candidats à l'élection peuvent dès à présent s'inscrire en appelant le **02 98 25 02 22**. Elles et ils devront être âgés de 16 ans révolus minimum.

Le char partira le samedi matin 31 mars (si le temps le permet) du bourg de Saint-Urbain en direction du Stum. Il empruntera ensuite la route de Quimper jusqu'aux établissements Le Fur à Landerneau.

Nous recherchons aussi deux enfants, deux ados et deux adultes pour représenter la commune lors des **jeux type "inter villes"** organisés le dimanche matin de 10h30 à 12h00. Ces personnes ne sont pas obligatoirement des carnavaliers mais impérativement des Saint-Urbannais.

Contact : carnaval.lune.etoilee@gmail.com

Réalisation du char

Des bénévoles Saint-Urbannais se sont relayés durant plusieurs mois pour bâtir le char « **Moulin Rouge** » de la commune qui sera présenté lors du carnaval de la Lune Etoilée du Pays de Landerneau-Daoulas. Le Comité d'animation a piloté cette joyeuse équipe composée de membres d'associations diverses. François Prédour, puis Jo Bouhris ont gentiment prêté leur hangar pour l'élaboration de l'immense char. Des talents de couturières ont permis la confection de costumes hauts en couleurs. Pour admirer le char (photo ci-dessous) rendez-vous à la soirée inaugurale à Saint-Urbain (voir plus haut) ou directement **sur les quais de Landerneau, le 1^{er} avril de 14h30 à 18h**. Les informations sur le carnaval sont disponibles sur le site de l'évènement :

<http://www.carnaval-lune-etoilee.fr>



ES MIGNONNE

"FAITES COMME CHEZ VOUS" de Bruno Charles LUGAN.

C'est une comédie déjantée, un boulevard moderne sur fond d'enquête policière.

Une famille pour le moins extravagante dont l'appartement a été pris pour planque par deux flics incompetents se retrouve au centre d'une affaire de trafics d'œuvres d'art...

Représentation le **samedi 10 mars à 20h30** salle **Kerlevenez à Irvillac** par la troupe des « OUAF'S »

PEDIBUS

Une vingtaine d'élèves utilise actuellement le pedibus sous l'encadrement d'environ 15 parents et 8 bénévoles. Les travaux d'aménagement de la voie romaine actuellement en cours permettent d'envisager l'ouverture d'une deuxième ligne (la première ayant déjà 5 ans d'existence).



CHEZ NOS VOISINS

Exposition « Peinture et Sculpture » à Locmaria-Plouzané : La Commune de Locmaria-Plouzané vous informe qu'elle met la Chapelle Saint-Sébastien à disposition des artistes peintres et sculpteurs durant l'été, du 16 juillet au 26 août 2012. Si vous êtes intéressés pour exposer vos oeuvres, vous pouvez retirer un dossier de candidature sur le site : locmaria-plouzane.fr (rubrique "Tourisme, Nature et Patrimoine", onglet "Animations estivales") lien : http://www.locmaria-plouzane.fr/spip.php?page=rubrique&id_rubrique=44?rub=44

Vous pouvez également contacter la Mairie de Locmaria-Plouzané 02 98 48 40 09 ou par mail : mairie@locmaria-plouzane.fr afin de recevoir un dossier d'inscription.

La dictée Ar Skrivadeg - la dictée en langue bretonne.

Dans plusieurs villes de Bretagne, mais aussi à Paris

A Brest, salle des conférences de l'Hôtel de Ville à partir de 14h30 le samedi 10 mars 2012.

Les personnes intéressées à participer sont invitées à s'inscrire au plus tôt (10 catégories possibles).

Tél : 02 98 80 26 71 - courriel : sked.breizh@free.fr

Site Internet : www.sked.breizh@free.fr

Grand Vide Grenier

Dimanche 25 mars 2012 de 9h à 17h

sur le Parking de Super U à Daoulas.

Venez vendre tout ce dont vous n'avez plus besoin et faire des affaires ! Pour venir déballer : 3 € le mètre couvert et 2 € le mètre non couvert (tables non fournies).

Pour tout renseignement et inscription, contacter Véronique Bodennec au 06 35 95 83 24 ou par mail ape.josettecornec@gmail.com

Ouvert à tous. 1 € l'entrée (gratuit pour les moins de 12 ans).

Tous ensemble

Pour les prochains mois l'association vous propose en plus de ces activités habituelles :

Pour les personnes intéressées par les concours départementaux

Le vendredi 16 mars : ½ finale belote

Mercredi 28 mars : finale domino

Mercredi 25 avril : finale belote

Mercredi 16 mai : finale tarot

Mercredi 23 mai : le jeu « le savez vous »

Mercredi 30 mai : finale pétanque

Les **jeux inter-clubs** se dérouleront à Pencran le 19 avril avec concours de dominos et de pétanque

Pour les gourmets qui peuvent être aussi des amateurs de concours :

Le 13 ou 20 mars : sortie restaurant dans une des communes environnantes. L'équipe est à la recherche du restaurant idéal : bien et pas cher.

Le 18 avril repas annuel du secteur en compagnie des 10 autres clubs du bas-élorne à Dirinon.

Une nouveauté cette année

Saint Urbain organise le vendredi 11 mai une **sortie à la journée à Crozon**. Départ en car à 8h45 et retour à 19h30.

Le matin découverte d'une biscuiterie puis restaurant à midi et l'après-midi visite des grottes marines le tout avec un guide.

Prix : 40 € pour les adhérents, 49 € pour les non adhérents dans la limite des places disponibles. Cette journée est proposée en partenariat avec les clubs de Pencran et d'Irvillac.

Les personnes intéressées doivent s'inscrire lors de leurs activités au club le jeudi ou pour les autres auprès de monsieur JP CORRE au 02 98 25 00 44 avant le 29 mars (paiement à la réservation).

RAPPEL

L'association souhaite mettre en place une **initiation à l'anglais**. Nous recherchons pour cela des bénévoles susceptibles d'encadrer cette activité (étudiants, professeurs, personnes de nationalité anglaise ou ayant vécu en Angleterre).

Nous recherchons aussi des **surveillants de baignade**, le diplôme délivré par l'académie pour encadrer les enfants est suffisant, pour proposer une activité piscine qui aurait lieu le mardi. Créneaux possible de 18h à 22h.

Pour de plus amples renseignements prendre contact avec le club le jeudi à la salle Ty-an-Holl de 14h à 17h ainsi que pour d'éventuelles inscriptions.

Merci de nous apporter votre soutien.

LES ACTIVITES SONT OUVERTES A TOUS LES HABITANTS DE ST-URBAIN.

Visite-expo du foyer par les CM1 et CM2

Mardi 7 février les classes de CM1 et CM2 ont successivement découvert le foyer des jeunes à Ty an Holl.

Pour les accueillir, Pascale CORRE leur a présenté, à l'aide d'un diaporama, le CMJ, Conseil Municipal des Jeunes. Plus de la moitié d'entre eux se sont spontanément projetés candidats ; il reste tout de même à échanger avec leurs parents.

De la même façon, Julien BRUEZIERE et Sylvie JONCOUR leur ont exposé l'ensemble des activités qui s'offrent à eux. Les jeunes n'ont pas hésité à les interroger, y compris sur les possibilités de répondre à leurs envies, sur leurs idées de projets à réaliser. Beaucoup d'idées ont été exprimées suite aux exemples de réalisations projetées sur écran.

Deux plaquettes leur ont été distribuées pour résumer l'étendue des possibilités en fonction de leur âge, plaquettes que les parents peuvent ainsi consulter. Il va sans dire que ce qu'ils ont tous adoré lors de cette visite, ce sont les expositions de photos du CMJ comme du foyer, sans oublier les quelques minutes de partie de ping-pong ou de baby-foot ou tout simplement le canapé. Julien en a profité pour les inciter à décorer ce local qui est le leur. Vous pouvez retrouver une partie de cette exposition en mairie jusqu'à fin mars.



Rappel des horaires et activités du foyer

- ♦ **espace jeunes** : les vendredis de 20h à 22h pour les 14-17 ans et les samedis de 14h à 18h pour les 11-17 ans
- ♦ **On sort ce soir** : soirées thématiques, sorties, ateliers, 2 ou 3 vendredis ou samedis par mois pour les 11-17 ans
- ♦ **les vac'ados** : activités, stages, séjours hors périodes scolaires pour les 11-17 ans
- ♦ **la passerelle** : activités, ateliers, sorties en périodes scolaires, les mercredis après-midi, pour les 9-12 ans avec des jeunes des communes partenaires de la MPT, à l'espace Arc-en-ciel de Pencran.

Contact Julien

Tél espace jeunesse MPT : 02 98 21 77 11

Courriel : lannurvan.espacejeunes@yahoo.fr

Facebook : www.facebook.com/espacejeunesainturbain

Site de la MPT : www.mptlanderneau.org

Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) : élection le 25 mars 2012

Le CMJ est un lieu d'échange, entre les jeunes qui sont élus, où l'on recherche et propose des idées pour améliorer la vie dans la commune. Les membres du CMJ sont des porte-parole des jeunes auprès du maire et du conseil adulte.

La municipalité choisit pour constituer un 2^e CMJ, des candidats de CM1 ou CM2, habitant Saint-Urbain ou scolarisés à Saint-Urbain. Bien sûr si d'autres jeunes sont motivés pour y participer, ils peuvent contacter la mairie. Le CMJ, présidé par le maire, Jean-Louis VIGNON, se composera au maximum de 15 conseillers (au minimum de 8), élus par des jeunes électeurs de 8 à 14 ans.

Il se réunira en séance plénière, 3 fois par an, en mairie, et en commissions, au foyer des jeunes environ 8 fois par an. Une fois élus, les jeunes pourront débattre de leurs attentes, construire des projets d'intérêt collectif et réalisables à leur niveau, gérer un budget, expliquer leurs choix, réaliser leurs projets, avec le soutien de la municipalité, l'encadrement de Pascale CORRE et Julien BRUEZIERE, sans oublier leurs parents, les membres de la commission jeunesse, les élus, les employés communaux, ... nous tous.

L'organisation des élections est prévue pour le dimanche 25 mars de 10h à midi en mairie, avec un dépouillement par les jeunes, candidats ou non.

Un vote, via une enveloppe cachetée, sera possible dans la semaine dès le lundi 19 mars, en mairie, aux horaires d'ouverture. Tous les électeurs recevront via leur boîte aux lettres une carte d'électeur ainsi que la profession de foi des candidats.

Avis aux candidats : n'hésitez pas à contacter la mairie pour vous porter candidat !!! Une rencontre pour préparer les élections est prévue le samedi 3 mars, à 10h en mairie.

Programme « La passerelle »

Rendez-vous les mercredis à 13h30 à l'ALSH de Pencran :

7 Mars : Ambiance Sushi / Maki

14 Mars : Labyrinthe en folie

21 Mars : Multi-Sports

28 Mars : Accrobranche à Carhaix

Afin d'améliorer l'équipement du foyer, nous sommes à la recherche d'une télévision .

Si vous souhaitez vous débarrasser de votre ancien poste, merci de contacter Julien (l'animateur) voir ci-contre ou la mairie.



LES MENUS À L'ÉCOLE

MENUS	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Du 05 au 09 mars	Salade de betteraves Langue de boeuf en sauce Lentilles cuisinées Fromage : Comté Fruit bio selon arrivage	Potage maison Saucisse Montbéliard Braisé de choux et carottes Pomme Yaourt bio sucré	Salade d'agrumes Couscous junior Glace bio	Crème de potiron Dos de lieu au gratin Epinards et pdt Fromage : Camembert Fruit bio selon arrivage
Du 12 au 16 mars	Panais bio râpé et pommes Filet de poisson meunière Riz blanc bio Fromage : Tomme noire Compote	Salade fromagère Sauté de boeuf Carottes bio sautées - Coquillettes Pomme	Crêpe au fromage Aiguillette de poulet Pommes de terre frites Kiwi Petit nova	Salade carnaval Cube de poisson sauce hollandaise Pommes de terre vapeur Fromage : Leerdamer Pomme
Du 19 au 23 mars (1) Carottes, ananas, raisins secs, poivrons verts	Salade antillaise (1) Blanquette à l'ancienne Printanière de légumes Fromage : Edam Abricots secs	Champignons en salade Gratin façon tomate farcie Fromage : Gouda bio Poire	Rillettes de thon endives Agneau aux épices Légumes Clémentine Riz au lait	Carottes râpées bio Feuillantine comtoise Salade verte Yaourt aux fruits
Du 26 au 30 mars (2) sauce : béchamel, jus orange et citron (3) Légumes sans féculent	Salade de surimi Boulettes de boeuf au four Trio de légumes Fromage : Kiri Fruit bio selon arrivage	Salade verte emmental Poulet rôti Pommes de terre au four Yaourt bio sucré	Salade chinoise Rôti de porc Gratin courgettes / Pdt Yaourt Compote de pêche	Taboulé à la menthe Lieu noir sauce maltaise (2) légumes cordiale vital (3) Fromage : Camembert bio Poire

Soirée cabaret

Les CM2 de l'école de Saint-Urbain vous proposent la soirée cabaret



**VENDREDI 16 MARS 2012
À 20h30 salle Ty Kreis-Ker**

Entrée 3 €.
Gratuit pour les moins de 12 ans.

Ce spectacle proposé chaque année par les élèves de Daniel Gourmelon a pour vocation le financement d'un voyage scolaire qui a lieu cette année au Puy du Fou

Repas école

Le repas traditionnel de l'**Animation école** a eu lieu le 4 février. Au menu : cochon grillé. Plus de 250 convives ont participé à cette festivité. Après le repas, tables et chaises ont été poussées pour faire place à la piste de danse. Petits et grands ont fait des démonstrations sur les derniers airs du moment.

L'Animation école remercie tous les bénévoles qui ont aidé à la préparation du repas.



Carnaval de l'école

C'est par grand froid que les enfants ont défilé dans les rues de Saint-Urbain ce 10 février.



A côté des tenues sorties de l'imagination et des placards des parents et des enfants (rock star, bretonne, blessé ...), se tenaient des tenues plus traditionnelles : princesse, infirmière, danseuse pour les filles et chevalier, justicier, clown pour les garçons. On pouvait noter aussi le passage de plusieurs animaux : éléphant (il n'y avait pas à s'y tromper), tigre et moins fréquent par ce grand froid : une coccinelle.

Bravants les basses températures, les parents, grands-parents et amis sont venus assister à ce défilé annuel. Les enfants ont pu lâcher leurs manteaux à la salle Ty Kreis-Ker et danser sur des musiques actuelles ou plus classiques comme « A la queue leu leu » ou « Au bal masqué ».



VACCINATION

La rougeole n'est pas un jeu d'enfant

Considérée à tort comme bénigne, la rougeole peut avoir des conséquences graves conduisant à une hospitalisation dans un cas sur trois, voire à des décès. C'est une des maladies les plus contagieuses qui existe,



quelles que soient les mesures d'hygiène mises en place. Contrairement aux idées reçues, la rougeole ne touche pas que les enfants, elle atteint également les nourrissons et les jeunes adultes. Le seul moyen de s'en protéger est la vaccination. Or l'épidémie constatée depuis 2007 est due à la sous vaccination des plus jeunes.

Deux injections pour une protection à vie

Pour une protection efficace, deux injections sont nécessaires. L'une à 12 mois, l'autre entre 13 et 24 mois. Pour les jeunes et adultes nés depuis 1980, non vaccinés ou n'ayant reçu qu'une dose de vaccin, un rattrapage est recommandé. Renseignez vous auprès de votre médecin traitant.

La MSA d'Armorique prend en charge à 100 % les deux doses de vaccin pour les enfants jusqu'à 17 ans et à 65 % pour ses autres assurés.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.msa-armorique.fr.



ADOLESCENCE

CONFERENCE Thème "adolescence et conduites à risques"

Comment accompagner les premières expériences adolescentes ?

Participation de la BPDJ (Brigade de prévention de la délinquance juvénile) et de Corinne Guillaume, psychologue spécialisée en adolescence. **Le jeudi 29 mars, à 20h à Ty an Holl**

Organisateur : La MPT et la Mairie de St Urbain.



« ON SORT CE SOIR »

Vendredi **9 Mars** : Sortie au cinéma à Brest

Rdv à 18h à l'Espace Jeunes 6 € (8 places disponibles)

Samedi **24 Mars** : Sortie SB 29 – Nancy

Rdv à 17h30 à l'Espace Jeunes 17 € (8 places disponibles)

Vendredi **30 Mars** : Tournoi Fifa 12 Rdv à 20h 1 €

Tous les détails sur le site Internet de Saint-Urbain



BAFA-BAFD

Les 9 communes du Pays de Daoulas (Daoulas, Dirinon, Hanvec, l'Hôpital-Camfrout, Irvillac, Logonna-Daoulas, Loperhet, Saint-Eloy et Saint-Urbain) viennent de signer un 2^e contrat **Enfance Jeunesse** avec la CAF du Finistère.

C'est dans ce cadre que ces communes entament une démarche originale d'aide à la formation, en prenant en charge 40 % du montant du 1^{er} et du 3^e stage, dès lors que le candidat a plus de 17 ans, habite le pays de Daoulas, et effectue ses stages théoriques au CPIE Vallée de l'Elorn à Loperhet. En contre partie, les stages pratiques seront à effectuer sur ce même territoire.

Pour les inscriptions, contacter le CPIE Vallée de l'Elorn à Loperhet au 02 98 07 03 74 ou par courriel : cpie@wanadoo.fr.

Une plaquette d'information est disponible en mairie.

Portes ouvertes

Collège et lycée Saint Sébastien
Lycée Saint Joseph à Landerneau

Vendredi 9 mars de 17h à 20h et samedi 10 mars de 9h à 13h.

02 98 85 12 55 - www.les-2-rives.fr

Lycée de l'Elorn à Landerneau

Présentation des possibilités d'études offertes au lycée : Enseignements général, technologique et professionnel.

Samedi 10 mars 2012 de 9h à 16h

02 98 85 12 71

<http://www.lycee-elorn-landerneau.ac-rennes.fr>

MFR Plabennec-Ploudaniel

Formation par alternance de la 4^e au bac pro.

Vendredi 9 mars de 17h à 20h et samedi 10 mars de 9h à 17h sur les 2 sites.

02 98 40 40 73 ou 02 98 83 61 87

www.mfr-plabennec-ploudaniel.com

MFR de Plounevez-Lochrist

Présentation des filières : 4^e et 3^e ; baccalauréat professionnel « service aux personnes et aux territoires ».

Les 9 mars (de 17h à 20h) et 10 mars (de 9h à 17h).

02 98 61 41 30 - www.mfr-plounevez.com

mfr.plounevez-lochrist@mfr.asso.fr

La Maison Familiale de l'Iroise

Formation par alternance

le **vendredi 9 mars 2012 de 16h à 20 h** et le **samedi 10 mars 2012 de 9h à 17h**

02 98 84 21 58 - mfr.st-renan@mfr.asso.fr

mfr-strenan.com

L'IREO de Lesneven est un établissement de formation agricole par (BTA, BTSA, Bac STAE) pour des publics scolaires et adultes.

Les 9, 10 et 11 mars et le 2 juin.

Route de Plouider - 29260 LESNEVEN

02 98 83 33 08 - ireo.lesneven@mfr.asso.fr

Lycée horticole de l'Aulne de Châteaulin. Formations du CAP au BTS

Le 24 mars de 10h à 17h.

02 98 86 05 43